Droits de l'Homme s'est rendu en cortège, vers 3 heures au cimetière de l'Est, déposer une magnifique couronne sur la tombe du citoyen Clovis Wettel.

C'est par dizaines de mille que se chiffrent les visites faites dans nos nécropoles.

A ROUBAIX

Les visites au Cimetière ont été fort nombreuses, et l'on peut dire que du matin à l'heure de la fermeture, le Cimetière a constamment été plein de visiteurs.

Dans le courant de l'après-midi, on se portait littéralement dans les allées de notre nécropole et les rues qui y menaient étaient bondées de monde.

Partout, on ne voyait que gens portant des bouquets à la main et se dirigeant vers la Place Chaptal. Le service des tramways avait été renforcé sur la ligne B. Néanmoins les cars étaient bondés.

De nombreuses sociétés se sont rendues dans la matinée sur les tombes de leurs morts.

Les Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Decrème, au nombre de plus de 160, sont allés déposer quelques fleurs sur la tombe de Zéphir Léonard, instituteur, sociétaire, décédé cette année.

Parti à 10 heures 15 de l'Ecole, l'imposant cortège a suivi la rue de Lannoy et la Grande-Rue.

Au cimetière, le président de l'Association Georges Dubrœucq, entouré de MM. L. Devallée, président honoraire, Hauqz, directeur de l'Ecole, de tous les membres de la Commission, du personnel de l'Ecole, a prononcé, en termes émus, un touchant discours.

Après avoir rappelé les sympathies manifestées le jour des obsèques, il a dit toute la reconnaissance et toute l'estime des anciens élèves venus en grand nombre en ce jour de deuil, apporter sur la tombe de leur ancien instituteur et leur sociétaire dévoué, le témoignage de leur souvenir affectueux.

Au nom des élèves, des instituteurs, des anciens élèves, il a retracé la belle et trop courte carrière de ce modeste et précieux éducateur.

Il adresse ensuite à la veuve et aux deux orphelins toute la sympathie émue de l'Amicale.

Le président dépose une belle gerbe de fleurs portant l'inscription : « L'Amicale Decrème », et l'assistance se retire visiblement impressionnée de cette manifestation.

A TOURCOING

Une foule énorme s'était dirigée vers le cimetière dans lequel on pouvait à peine se mouvoir. Une grande animation régnait aux alentours du cimetière dont les portes étaient gardées par les marchands de couronnes.

La fédération locale des syndicats « La Solidarité ouvrière » est venue déposer des couronnes sur la tombe des victimes du travail. Les syndicats des tissus, filature, du textile, triage, lavis, mécaniciens, marchands de journaux, alimentation, zingueurs, brasseurs, peintres et roulage étaient présents. Le citoyen Flament a prononcé un discours.

A LANNOY

A l'occasion de la Toussaint, quelques manifestations se sont déroulées à Lannoy et dans les communes environnantes.

La société de gymnastique « La Lannoyenne » s'est rendue vers 11 heures au cimetière déposer une couronne sur la tombe d'un de ses sociétaires décédé.

Le secrétaire de « La Lannoyenne » a prononcé l'éloge du défunt.

Puis la foule s'est retirée profondément émue.

A Lys, le conseil municipal, la société de gymnastique « L'Avant-Garde » et les deux sociétés d'anciens militaires se sont rendus au cimetière déposer quelques couronnes devant le monument des morts pour la Patrie.

Des discours ont été prononcés.

Des manifestations semblables se sont déroulées dans les autres communes du canton.

A DOUAI

Ce fut vraiment une fête. Ciel d'apothéose, averses de soleil, fleurs et chuchotements émus, rien de ce qu'ils pouvaient espérer ne manqua à celles et à ceux qui reposent sous quelques centimètres de terre. La journée fut miraculeuse. Une douceur apaisante et purificatrice flottait dans l'air, inclinant toutes les âmes vers la bonté. C'est en vain que se lamenta la voix de bronze des cloches catholiques et romanes, évocatrice de menaces et de châtiments. Personne ne l'écoutait. Tandis qu'elle s'obstinait, vaine et morne, il nous plut de songer à quelque musique triomphale, exaltant le culte du souvenir, célébrant la beauté de l'« in pace » que nous connaîtrons tous..

Il y eut des tombes près desquelles personne ne s'est arrêté hier.

Il est des esprits discrets et recueillis qui choisissent, pour communier avec les disparus les jours où le cimetière est presque désert. Toute cette semaine le cimetière recevra encore des visites ; puis viendront les jours noirs où les morts n'auront plus comme visiteurs que le vent, la pluie et le silence.

A VALENCIENNES

Selon la tradition antique, que les religions nées du christianisme n'ont fait qu'accaparer et travestir, tous les Valenciennois ont hier, par le soleil d'automne, qui ajoutait encore des reflets à l'or des feuilles mortes, fait le pèlerinage aux cimetières Saint-Roch et du faubourg de Paris.

Malgré les invités du clergé : « Ni fleurs, ni couronnes », chaque famille avait déposé, sur le tertre où gisent les leurs, les gerbes traditionnelles.

Et le soir, les milliers de clartés ont illuminé fantastiquement les nécropoles, symbolisant le culte... neutre et laïque du souvenir.

Le Crime de Beaumont

L'ENQUÊTE CONTINUE. — UNE GRAVE DEPOSITION. — TASSON CONNAISSAIT LE CRIME

L'émotion causée par l'horrible drame de Beaumont est loin d'être calmée.

Hier dimanche, de nombreux groupes n'ont cessé de stationner devant le cabaret de l' « Ermitage ». C'étaient pour la plupart des ouvriers venus des divers points de la région et qui avaient choisi cet endroit comme but de promenade, n'ayant pu satisfaire leur curiosité pendant la semaine.

Ces badauds assistaient à quelque distance au déménagement des meubles de Mascaux. La femme de l'inculpé a jugé prudent, en face de la surexcitation grandissante de la population à quitter le pays. Elle se retire avec ses trois enfants à Onnaing où demeure sa famille.

L'ENQUETE DE LA GENDARMERIE

Le maréchal-des-logis de gendarmerie Jacquemin, de Caudry, accompagné du gendarme Ducroquet a passé toute cette journée de dimanche à recueillir des dépositions de témoins.

Nombre de ces témoignages sont sans grande importance. Un seul mérite de retenir l'attention. C'est celui de la femme Bury Boniface, née Bracq Marie, 21 ans, ouvrière à l'usine Tullin à Caudry.

Cette femme avait confié à son père, Juste Bracq, maçon, certaine conversation qu'elle avait eue avec Tasson dans la matinée du crime. Mais craignant la vengeance de Tassou, qui, soit dit en passant, est réputé comme un mauvais sujet, elle ne voulait plus à aucun prix déposer. C'est sur la pression exercée par son père qu'elle s'est enfin décidée à raconter aux gendarmes, sans en omettre un mot, ce même récit qu'elle avait fait à son père. D'ailleurs, ce dernier assistait à la déposition et comme il le disait quelque temps plus tard, il n'aurait pas fait bon que sa fille oubliât le moindre mot.

Comme on le verra plus loin, cette déposition a une certaine importance, et il pourrait bien se faire qu'elle jetât la lumière sur cette passionnante affaire.

Voici cette déposition :

En compagnie de Tasson, je me rendais vers 6 heures du matin à mon travail à Caudry, quand entre les dernières maisons de Beaumont et l'Ermitage, nous rencontrâmes des gens qui nous mirent au courant de l'incendie et de la découverte de l'homme à demi carbonisé, en ajoutant qu'on ne connaissait pas encore l'identité du décédé.

Des que ces gens nous eurent dépassés, Tasson me dit : « C'est Magliere qui est brûlé ».

Si réellement Tasson a tenu ces propos, il s'ensuivrait fatalement qu'il aurait joué un rôle dans cette lugubre affaire.

Nous tiendrons journellement nos lecteurs au courant des moindres faits qui se produiront.

A MARCQ-EN-BARŒUL

UN ÉCHAFAUDAGE S'ECROULE

Deux maçons grièvement blessés

Un grave accident s'est produit cour Luiset, à Marcq, où une maison est actuellement en construction.

Sur un échafaudage, haut de 3 m. 50, se trouvaient le maçon Sanctorum et son aide Debéver.

A un moment donné et pour une cause que l'enquête cherche à établir, l'échafaudage s'écroula, entraînant les ouvriers qui tombèrent dans les matériaux déposés sur le sol.

Les deux ouvriers furent secourus par des voisins qui les retirèrent de leur triste situation.

M. le docteur Vasseur qui a donné ses soins aux blessés ne peut, jusqu'à présent, se prononcer sur les suites de leurs blessures.

A MARQUETTE

Aux Victimes du travail

L'inauguration du Monument élevé au cimetière sur la tombe des Victimes de la catastrophe du 20 août 1907

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est hier 1er novembre, jour de la Toussaint, que fut inauguré au cimetière de Marquette le monument des victimes du devoir sous lequel sont déjà couchés pour toujours cinq des malheureux, tués par la terrible catastrophe de la minoterie Despretz. Cinq martyrs du travail — Jules Lefebvre, Emile Martin, René Courmont, Henri Dillies et Alphonse Vanderstraete, y dorment là, sous la pierre blanche du monument leur dernier sommeil.

A dix heures du matin, une délégation de la section de Marquette du Parti socialiste, accompagnée de délégations de diverses sections, vint apporter sans faste, sur la tombe de ces victimes du travail, une modeste couronne ornée d'un ruban rouge, sur lequel se détache en lettres d'or cette inscription : « Hommage aux Victimes du Travail ».

A trois heures et demie de l'après-midi, le cortège, formé pour se rendre au cimetière inaugurer le monument, se formait sur la place, sous la direction de M. Félix Jullien, conseiller municipal. Le départ fut donné dans l'ordre suivant : En tête, la Société des Trompettes dévoués, suivaient ensuite trois draps mortuaires, puis les sociétés de secours mutuels des Anciens Militaires et de Saint-Louis ; deux membres de cette dernière société portaient une couronne d'immortelles destinée au souvenir de l'un des morts, Jules Lefebvre, ayant fait partie de cette société. Venaient après, la Musique Municipale, avec une couronne, le brigadier de police Toursel et le garde Goudenhof portant la couronne du Conseil municipal, qu'ils précédaient, puis les familles des victimes. Dix gendarmes à pied fermaient le cortège.

De la place au cimetière, où l'on arriva vers 4 heures, les sociétés de musique jouèrent alternativement tout le long du parcours des marches funèbres.

Au cimetière, une barricade entourant le monument servait d'enceinte réservée aux familles et au Conseil municipal; autour des barrières étaient rangées les sociétés et derrière se pressait une foule nombreuse.

MM. Vandame, député ; Verley, maire, et Honoré Wandewèghe, de la section du Parti socialiste, prononcèrent tout à tour des paroles émues rendant hommage aux Victimes du Devoir et du Travail.

Le service d'ordre, sous les ordres des maréchaux de logis de gendarmerie Houriez, de Canteleu, et Méhaye, de La Madeleine, était assuré par huit gendarmes et les deux gardes de Marquette.

A part quelques bousculades provoquées par le grand rassemblement de monde, il n'y a pas d'autres incidents à signaler.

A PLOEGSTAERT

Un crime de Fraudeurs

DEUX CONTREBANDIERS TENTENT D'ASSOMMER UN EPICIER

Une tentative d'assassinat a été commise dans la soirée de vendredi à Ploegstert (Belgique), au hameau de la Petite Flandre, à quelques pas du cimetière d'Armentières. Voici dans quelles circonstances :

Vers 9 heures, deux individus, des fraudeurs, entrèrent chez M. Nisse-Pinck, et commandèrent deux charges de 50 kilogrammes de café chacune, qu'ils avaient l'intention d'entrer en France.

Mme Nisse-Pinck leur réclama une somme de 140 francs, montant de l'achat (1 fr. 40 le kilogramme)

Les individus n'avaient que 110 francs.

L'un sortit pour se procurer le complément de 30 francs qui leur manquait.

Il revint bientôt. Les deux fraudeurs proposèrent à M. Nisse-Pinck de l'aider à descendre les deux ballots, le marchand refusa leur offre. Ils lui demandèrent une tasse de café, il leur servit un verre de cognac.

Sur ces entrefaites Mme Nisse-Pinck monta se coucher. Les fraudeurs annoncèrent leur intention de se diriger vers la France et ils commencèrent à se charger.

L'un d'eux s'accroupit et M. Nisse se pencha pour arranger sa charge. Le deuxième fraudeur, armé d'une barre d'acier de 30 centimètres de longueur en asséna un coup violent sur la tête de M. Nisse-Pinck. Celui-ci, d'un coup de tête, culbuta sur un banc le fraudeur qu'il chargeait, mais bientôt il eut contre lui les deux contrebandiers.

A coups de couteau, de marteau et de la barre d'acier, ils le frappèrent et lui firent à la tête, sept blessures profondes, d'où le sang jaillissait abondamment.

Mme Nisse-Pinck entendant le bruit de la lutte, se mit à la fenêtre et appela au secours. Un voisin, M. Vandenberghe Arthur, cabaretier au Lion de Flandre, et M. Julien Carrein accoururent.

L'un des fraudeurs prit la fuite ; l'autre avant de la suivre enfonça ses doigts dans la bouche de M. Nisse-Pinck pour l'empêcher de crier ; celui-ci le mordit fortement.

Les deux assassins s'enfuirent par une ruelle voisine.

On envoya chercher M. Mayolle, docteur à Houplines.

En route les personnes qui s'étaient chargées de cette commission, rencontrèrent deux douaniers français qui déclarèrent avoir vu un fraudeur réputé, Prosper Craye, âgé de 32 ans, demeurant à Houplines, près l'Ermitage, ruelle Salembier.

Cet individu doit être un des auteurs de l'agression.

M. le docteur Mayolle a constaté la gravité des blessures de M. Nisse-Pinck, mais il ne croit pas sa vie en danger.

On a retrouvé dans le magasin le marteau brisé par la violence des coups et la barre d'acier.

La gendarmerie belge du Bizet a ouvert une enquête.

Le parquet d'Ypres comprenant le procureur du roi, M. Feys, juge d'instruction, et M. Pouparert, médecin-légiste, s'est rendu à Ploegstaert et a fait les premières constatations après avoir relevé l'état des lieux et interrogé plusieurs témoins.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Sauvage vengeance d'un mari trompé

IL MUTILE HORRIBLEMENT SON RIVAL

Paris, 1er novembre — Un drame monstrueux s'est déroulé, ce matin, vers quatre heures, rue Brantôme, dans un des paisibles hôtels de cette voie étroite et sombre.

Deux hommes, vêtus en ouvriers, sonnèrent, cette nuit, vers deux heures, à la porte de cet établissement et demandèrent une chambre. Ils se disaient harassés de fatigue et avoir un besoin urgent de se reposer.

La patronne de l'hôtel, après leur avoir fait inscrire leurs noms et professions sur le registre de la police, donna à ces clients de passage sa plus belle chambre. L'un s'inscrivit sous le nom de Eugène Duret, vingt-sept ans, journalier, à Levallois, et inscrivit ensuite son ami sous celui de Fernand Danuzeau, trente-deux ans, également journalier, demeurant tous les deux, 190, rue Rambuteau.

Les deux hommes s'enfermèrent dans leur chambre et l'on entendit bientôt une discussion, puis des plaintes. On monta en toute hâte, et là on constata que Danuzeau venait de subir une odieuse mutilation. Quant au meurtrier, il avait pris la fuite.

Nous nous sommes livré aussitôt à une enquête sur ce drame, et c'est la patronne de l'hôtel qui a bien voulu nous donner les détails suivants :

— Mon mari, nous dit-elle, qui est âgé de soixante-six ans, a été obligé de s'aliter, tant cette tragédie l'a ému. Nous ne pouvions soupçonner, en effet, en voyant arriver ces deux hommes à la mine franchement honnête, que l'un d'eux se rendrait coupable d'un tel forfait, et c'est très rassurés que nous leur avons donné notre plus belle chambre.

A peine s'y étaient-ils renfermés, que je les entendis parler avec une certaine animation. Je n'y prêtai d'abord aucune attention, mais à la fin je pris un balai et à l'aide du manche je frappai plusieurs coups au plafond de ma chambre, située au-dessous de celle qu'ils occupaient, pour les rappeler aux convenances.

J'entendis encore quelques paroles, puis des plaintes. Je prêtai l'oreille, mais ces plaintes étaient si faibles que je crus qu'elles venaient de la rue. J'allais me rendormir, lorsque j'entendis des pas dans l'escalier et quelques instants après, je vis Eugène Duret frapper à la porte du bureau et me demander le cordon. Il était quatre heures du matin. Je lui dis :

— Comment, vous partez déjà ?

— Oui, me répondit-il, mon « copain » est très fatigué, je le laisse reposer seul !

Je trouvai la chose toute naturelle et j'ouvris la porte ; mais à peine était-elle refermée sur lui, que j'entendis Duret m'appeler et me crier :

— Si j'ai maintenant un conseil à vous donner, c'est de monter dans la chambre que je viens de quitter ; il est arrivé un accident.

Puis, sur ces mots, il partit tranquillement dans la nuit.

Justement intriguée, je réveillai mon mari, et tous deux nous montâmes à la chambre.

Livide, Danuseau, complètement déshabillé, était étendu sur le lit, baignant dans une mare de sang. Nous lui prodiguâmes aussitôt des soins, et il ne nous fut pas difficile de nous rendre compte de l'horrible mutilation qu'avait subie le malheureux.

Pendant qu'on allait prévenir le commissaire, j'étanchai le sang qui coulait à flots de l'horrible blessure, et je questionnai Danuseau, qui avait repris connaissance.

— Que voulez-vous, me dit-il, j'aimais la femme de Duret, et elle m'aimait. Duret l'a su, il s'est vengé !

C'est tout ce que je pus savoir, car les agents arrivaient, et le blessé ne voulut plus prononcer une parole.

Avec d'infinies précautions, on le transporta dans une voiture d'ambulance qui le conduisit à l'Hôtel-Dieu, où il est en traitement.

M. Guicheteau, commissaire de police du quartier des Archives, qui fait aujourd'hui l'intérim pour son collègue de la rue Beaubourg, est allé à l'Hôtel-Dieu interroger le blessé.

Celui-ci a renouvelé les déclarations qu'il avait faites à la patronne de l'hôtel et lui a dit que la vengeance et la jalousie ont armé le bras de Duret, qui se servit d'un rasoir pour accomplir son odieux forfait et profita du moment où Danuzeau s'assoupissait pour le mutiler.

LA POLICE EST SCEPTIQUE

La version donnée par le blessé a paru fort suspecte à M. Hamard, chef de la sûreté, qui a fait aussitôt procéder à une enquête sur les antécédents du blessé et de son meurtrier.

La police croit se trouver en présence d'un drame passionnel d'un ordre spécial et elle cherche si les deux individus ne seraient pas connus comme homosexuels.

Le Conflit des Balkans

PRECAUTIONS DE L'AUTRICHE-HONGRIE

Belgrade, 1er novembre. — On annonce que le gouvernement austro-hongrois, après avoir renforcé le cordon de frontière sur la Drina, a pris les mêmes précautions du coté du Danube.

De nombreux détachements de troupe et de gendarmes ont été échelonnés le long de la frontière serbo-hongroise.

LES DELEGUES A CONSTANTINOPLE

Constantinople, 1er novembre. — MM. Liaptchew et Mitchef, envoyés du gouvernement bulgare pour négocier avec la Porte les conditions de la reconnaissance de l'indépendance bulgare, arrivent aujourd'hui à *Constantinople*.

Philippopoli, 1er novembre. — Le ministre du commerce, M. Liaptchef, délégué bulgare, est arrivé ce matin à Constantinople pour entamer des pourparlers.

LES AFFAIRES DU MAROC

MOULEY-HAFID VIENDRA A RABAT

Tanger, 1er novembre. — On annonce que Mouley-Hafid aurait l'intention de se rendre à Rabat, afin d'y recevoir la consécration des puissances.

Le nouveau sultan aurait pris cette décision afin d'éviter aux représentants des puissances un voyage dans sa capitale de Fez, voyage rendu très difficile par la saison des pluies.

LE CAID D'AZEMMOUR EN FUITE

Tanger, 1er novembre. — On télégraphie de Mazagan que le caid d'Azemmour, Trehi, craignant les représailles de la population, très surexcitée par suite de ses exactions, a pris la fuite et s'est réfugié au marabout de Mouley-Abdalla.

LES OBSEQUES DU LIEUTENANT BLONDIN

Tanger, 1er novembre. — Une dépêche de Casablanca annonce que les obsèques du lieutenant du génie Blondin, qui a succombé à la fièvre, ont eu lieu à Ber-Rechid, en présence du général d'Amade.

Le général a fait l'éloge de l'officier de valeur qu'était le lieutenant Blondin.

Les élections en Portugal

Victoire du parti monarchiste

Lisbonne, 1er novembre. — A l'exception de Lisbonne, où l'élection du conseil municipal n'est pas disputée par les monarchistes, dans la presque totalité des 324 conseils municipaux du royaume, la victoire des différentes fractions du parti monarchiste est complète.

Aucun fait tumultueux n'est signalé jusqu'à présent.

UN SATYRE VIOLE UNE FILLETTE

On l'arrête : il avoue

Nancy, 1er novembre. — Une déplorable affaire de mœurs vient d'être découverte. Un nommé Cyrille Thomas, chaisier, a été écroué par ordre du parquet. Ce misérable a attiré chez lui la fillette, âgée de sept ans, d'un agent de police, M. Mancollin, et l'a odieusement violée.

L'enfant a été atrocement blessée et entièrement défloirée.

Cette affaire cause en ville une grosse émotion.

Le satyre a fait des aveux complets.

M. DE BULOW démissionnera-t-il ?

Berlin, 1er novembre. — On assure que malgré l'entente qui semble parfaite entre le chancelier et le Kaiser, la situation de M. de Bulow serait gravement compromise. On s'attend à un débat très mouvementé à la rentrée du Reichstag. M. de Bulow sera sommé d'exposer clairement la politique internationale du gouvernement. D'ores et déjà il semble qu'une majorité s'est formée pour désapprouver le chancelier et le Kaiser dans l'affaire de l'interview publiée par le « Daily Telegraph ». On prête à M. de Bulow l'intention de démissionner.

La bande des 'chauffeurs' de la Drôme et de l'Isère

ILS ONT COMMIS DOUZE ASSASSINATS

Lyon, 1er novembre. — La police mobile de Lyon qui était depuis plusieurs mois à la recherche d'une audacieuse bande de malfaiteurs, vient de les capturer. Des vols avaient été commis et on arrêta d'abord un nommé Romain, puis son compagnon Berruyer que l'on avait d'excellentes raisons de considérer comme les auteurs principaux des cambriolages. Ces deux arrestations amenèrent la justice à découvrir les ramifications de la bande et on arrêtait peu après à Romans le nommé Liotard ; puis, à Die, le nommé Daird et enfin, à Bordeaux, le nommé Lamarque.

Il s'agissait d'abord d'une affaire de vols ; mais la liaison de ces individus parut étrange et on chercha.

Daird et Berruyer, habilement cuisinés, firent des aveux partiels qui ne tardèrent pas à permettre au parquet de les impliquer dans la série de crimes impunis qui terrorisèrent le pays depuis trois ans.

La redoutable bande n'aurait pas commis moins de 12 assassinats, presque tous perpétrés dans des conditions identiques.

En voici la longue et navrante liste :

Novembre 1905 : Valcuilles, à Libran, vieillard seul, assommé à coups de bâton.

Octobre 1906 : Mlle Juge, 66 ans habitant seule une maison isolée au quartier de Mondy, commune de Beurg-de-Péage, assommée.

Janvier 1907 : Delaye, 77 ans, demeurant seul aux Tuiles-Rouges, commune d'Alixon, trouvé les pieds brûlés.

Avril 1907 : Tardy, 65 ans, habitant une maison isolée à Peyrins, tué à coups de bâton. Détail étrange, deux ans auparavant, ce même Tardy avait été victime d'une effroyable tentative d'assassinat, à laquelle il survécut on ne sait comment. Un coup de fusil tiré à bout portant lui enleva la moitié du visage. Pour ce crime, fut condamné un de ses voisins, nommé Joubert, actuellement au bagne, et qui pourrait fort bien être innocent.

Mars 1907 : Epoux Rey, habitant une maison isolée, attaqués chez eux et dévalisés.

Mai 1907 : Malbourret, 70 ans, occupant seul à Bren une maison isolée, trouvé égorgé.

Janvier 1908 : Cortel frère et sœur, 72 et 75 ans, habitant seuls une maison isolée au quartier de Chambots, commune de Bourg-de-Péage, assommés, étranglés et brûlés.

Avril 1908, Doriet père et sa fille, demeurant à Alixan, trouvés assommés.

Tous ces crimes présentaient les mêmes caractéristiques ; les assassins avaient partout fermé les ouvertures avec des couvertures et des matelas, de façon à interdire l'accès des maisons où ils opéraient aux regards extérieurs.

De plus, partout, ils étaient masqués et ils frappaient en outre leurs victimes au même endroit, avec la même arme.

Les détails que l'on m'a appris sur leurs procédés sont terrifiants, et l'histoire criminelle de ces cinquante dernières années ne comptent sans doute pas de forfaits commis avec une telle sauvagerie.

La reconstitution du crime de Chambots, notamment, a permis d'établir que, après avoir assommé et étranglé les Cortel, les bandits avaient arrosé le corps de la sœur avec du pétrole, du rhum et de l'huile et y avaient ensuite mis le feu.

A partir de demain, le Parquet de Valence va reprendre ses pérégrinations, car son œuvre ne fait que commencer.

Dernières Nouvelles REGIONALES

LES VOLS DANS LES GARES

Deux arrestations à Comines

Sur mandat de M. Delalé, juge d'instruction, M. Glabecke, commissaire de la brigade mobile, s'est transporté samedi à Comines (France), afin d'opérer des perquisitions chez deux employés de la Compagnie du Nord soupçonnés de vols.

Le magistrat, chez un nommé D..., receveur, a découvert des écharpes en soie provenant d'un colis postal volé en gare et contenant pour 150 francs environ de marchandises.

Chez un employé, V..., la perquisition n'eut aucun résultat, mais V..., ayant avoué avoir profité du vol, il fut, ainsi que D..., mis en état d'arrestation.

Tous deux ont été amenés hier à Lille et écroués à la disposition du juge d'instruction.

FEUILLETON DU 2 NOVEMBRE. — N. 98

MALHEUREUSE

par Jules LERMINA

Où était papa comte ? Où était Guite ? Où était cette jolie demoiselle qui avait été si bonne et si complaisante pour elle.

Et, dans sa petite tête qui travaillait, ce raisonnement soudain jaillit :

— Puisque ceux qui m'aiment ne viennent pas à moi, c'est moi qui ira à eux.

Mahomet l'avait déjà fait en parlant de la montagne.

Sortir de cette prison, s'évader de cet enfer, cette idée fixe s'était imposée à l'enfant.

D'abord elle avait eu la pensée d'obtenir de la Maron qu'elle la laissât partir.

Les petites filles sont plus rouées que les garçons.

La surveillante était bien rébarbative. Tous ses actes la prouvaient mauvaise et dure.

Si on essayait pourtant ?...

Pendant deux jours, Mariette employa toute sa politique d'enfant à découvrir le point faible de cette nature brutale.

Elle se fit soumise, câline, comme si elle se fût dit qu'en toute âme de femme il reste toujours un peu de maternité.

Mais elle avait affaire à une vieille fille, à une âme sèche.

Tous les efforts furent vains. La Maron la rabroua de la belle façon.

Voyez-vous cette crétine qui demandait à aller voir maman et papa.

Hé ! s'ils avaient envie de l'embrasser — comme elle disait bêtement — est-ce qu'ils ne viendraient pas eux-mêmes la chercher ?

Et comme Mariette insistait, priant et implorant, la Maron l'envoya d'une gifle à dix pas de là. Allait-elle lui f... la paix à la fin !..

La petite ne pleura plus.

Puisqu'on ne voulait pas la laisser partir de bon gré, eh bien ! elle se passerait de la permission.

Dans la nuit, couchée dans son lit dur et qu'on ne laissait jamais, elle gardait les yeux ouverts, avec cette espérance — hélas absurde !... — qu'une belle fée blanche allait venir, à travers la muraille, les mains tendues et pleines de pleurs... qu'elle la prendrait doucement dans ses bras et la porterait là-bas ,dans le beau cabinet de papa, où on jouait si confortablement sur le tapis.

Mais nulle fée ne venait, et Mariette n'attendait plus aucun secours.

Alors elle se dit encore qu'il ne lui fallait compter que sur elle-même...

Ne dormant pas la nuit, elle s'était aperçue de ceci :

Tandis que les idiotes, fatiguées d'avoir sauté et crié toute la journée, sommeillaient profondément, il était arrivé plusieurs fois déjà que la Maron se levait, s'enveloppait d'un long manteau, puis faisait la tournée des lits pour s'assurer que tout était en règle.

Puis, ouvrant la porte, se glissant dehors, et, laissant le battant tout contre elle, s'absentait assez longtemps, quelquefois pendant une heure, souvent même pendant deux.

Où allait-elle ? Elle ne se le demandait pas et eût été d'ailleurs incapable de deviner la réponse topique, à savoir que la grosse duègne allait retrouver un infirmier du pavillon voisin .

Quel que fût le motif de cette fugue nocturne, elle était réelle.

La porte n'était pas refermée. Là était le point essentiel.

Mariette hésita longtemps à se prévaloir de ce hasard.

Au delà de cette porte, il y avait la nuit, le noir, et cela lui faisait un peu peur.

Et pourtant, elle voulait être libre.

Elle se disait que, dès qu'elle aurait franchi le seuil de cette salle maudite, elle serait en même temps hors des griffes de sa geôlière.

Ne demandez pas à un enfant de voir plus loin que l'immédiat.

Elle se disait que ,de l'autre côté de cette porte, elle trouverait Guite, peut-être bien son papa lui-même, qu'elle courrait à eux en leur criant :

— *Délivrez-moi, enlevez-moi !...*

Et voici qu'une nuit, quelques minutes après que la Maron se fût glissée dehors, après sa tournée ordinaire, Mariette, doucement, doucement, se glissa hors de son petit lit et posa ses pieds sur le carreau.

Elle ne songea pas à s'habiller. Cela lui aurait pris trop de temps et elle sentait instinctivement le prix des instants.

Il fallait d'abord passer entre les rangées des lits. Son cœur battait très fort.

Quelqu'une de ces pauvres méchantes ne s'aviserait-elle pas de crier, d'appeler, rien que pour lui faire peur...

Et de fait, au moment où elle allait toucher la porte, elle en vit une qui s'était dressée sur son lit et qui fixait sur elle ses grands yeux ouverts, ses yeux ronds de bête.

Elle fut prise d'une peur folle et d'un bond sauta sur le panneau, qu'elle poussa de toute la force de ses deux petites mains.

Elle était dehors Mais peu s'en fallut qu'elle ne rentrât précipitamment.

C'était une nuit d'orage, encore sec. Et au moment même où elle se lançait à travers le jardin ,une lueur avait fulguré, l'enveloppant de feu.

L'orage était loin, le tonnerre gronda sans fracas.

Elle s'était blottie contre un buisson de fusains fermant les yeux, serrant ses mains l'une dans l'autre, les lèvres grelottantes.

A peine si dans son souvenir il y avait trace d'orage Les enfants des riches ne connaissent pas la nature dont les révélations leur sont d'autant plus effrayantes.

Ainsi elle resta plusieurs minutes, la respiration coupée, se demandant si elle n'allait pas être brûlée, là, toute vive instantanément .

Un second éclair moins vif. Elle se sentit vivante .Un troisième .Ce n'était que cela !... Le tonnerre encore se faisait plus lointain. Elle se hasarda à regarder.

Autour d'elle un calme profond. Elle était dans le vaste parc, avec tout autour d'elle des arbres de haute futaie, qui semblaient si tranquilles, si rassurés, si bons...

Leur placidité lu donna confiance. Elle sortit de sa cachette et se mit à marcher vite, le long d'une allée. Mais, bien vite, le sable craquant sous ses pas l'inquiéta. Elle savait qu'elle ne devait pas faire de bruit.

Elle se rejeta dans les broussailles, sur la terre meuble, où ses petits pieds nus enfonçaient.

En elle le raisonnement était obscur. Elle savait seulement qu'elle voulait sortir, mais ne discutait pas la possibilité de trouver une issue.

En allant droit devant elle, elle devait la rencontrer, et puis Guite et puis son père.

Ainsi, elle arriva à un mur et fut étonnée. Elle n'avait pas songé à des murs

Elle mit ses mains sur la pierre dont la mousse froide la fit tressaillir, comme si elle avait touché des bêtes visqueuses ; pourtant elle suivit la muraille, arriva à un angle. Là, dans les feuilles, des bruits partirent d'oiseaux effarés.

Nouvel éclair .Sur le mur blanc, une grande araignée se tenait immobile, les pattes étendues, en étoile, ne bougeant pas, hypnotisée par l'orage.

C'était la plus grande terreur de Mariette.

Cette fois, l'épouvante la prit tout à fait : elle voulut fuir le mur et se lança à travers les taillis, se piquant les mains aux branchages, sentant les rameaux lui cingler le visage.

En même temps, l'orage, capricieux et cruel, se rapprochait. La foudre crépita, avec des martelages de mitrailleuse, et soudainement la pluie se mit à tomber lourde, furieuse, tourbillonnante, un déluge d'été, avec le fracas bête des électricités déchaînées.

L'enfant, saisie, aveuglée, affolée, se mit à crier dans la nuit, se cachant la tête dans les mains, frissonnant sous l'avalanche, tournant sur elle-même, bondissant au hasard, trébuchant, tombant ,appelant...

Tout à coup, dans un coin du parc, elle vit une lueur éclairant une fenêtre basse ; elle s'y rua de toute sa force dernière, et à travers des barreaux de fer, tapa dans des carreaux, criant : Papa, papa !...

Rien d'abord que l'orage qui continuait à faire rage.

Puis, la fenêtre s'ouvrant, une silhouette de femme apparaissait...

— Papa !... papa !... j'ai peur !...

La femme, une folle sans doute, étendit le bras entre les barreaux et la saisit à l'épaule, l'enlevant .Mais les barreaux étant trop serrés, le petit corps ne pouvait passer...

Alors la femme la reposa à terre et nouant ses mains à l'un des barreaux, tira, secoua de toute sa force... Le docteur Durban étant, par principe, ennemi de toutes réparations, du haut et du bas, le ciment céda sous l'effort, et le barreau céda...

Alors se penchant à mi-corps, la femme se courba vers l'enfant, maintenant immobile et comme pétrifiée.

Elle la saisit et, avec d'infinies précautions, l'introduisit dans l'ouverture pratiquée et l'emporta dans sa chambre...

Et la posant devant elle, sur le carreau, elle s'agenouilla, murmurant :

— Pauvre petite !

II

Il n'y a que les montagnes

C'était une femme très maigre, au visage creux, aux cheveux blancs, d'ailleurs soigneusement coiffée. Elle était enveloppée d'une longue robe de nuit.

Entre cinquante et soixante, peut-être davantage, tous ses traits portaient des traces de souffrance.

Pourtant, dans cette physionomie ravagée, rien que de très doux, de très bon.

Sa chambre, ou plutôt sa cellule, était petite, très propre, meublée d'un lit, d'une grande armoire, d'une table et de quelques chaises.

— Une petite fille ! murmurait-elle en écartant les cheveux noirs que l'eau avait collés sur le front de l'enfant .Et dans quel état ! que pouvait-elle faire dans le jardin par un temps pareil ?... Vite, la coucher d'abord !

Elle la reprit dans ses bras, lui enleva sa robe de nuit qui n'était plus qu'une loque mouillée et l'étendit dans son lit.

(A suivre).

BAPTEME DELESPAUL-HAVEZ
Universellement le meilleur
DRAGÉES - CHOCOLATS
LILLE, rue Nationale, 89, LILLE